

DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON

L'an deux mille vingt et un, le 19 octobre, à 18h00, le Conseil Communautaire, dûment convoqué le 12/10/2021, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Terminus à Arreau, sous la Présidence de M. CARRERE.

Nombre de membres en exercice : 62 Nombre de membres présents : 43 Nombre de suffrages exprimés : 48 Votes Pour : 48 Vote(s) Contre : 0 Abstention(s) : 0	Objet : Choix du Bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre pour les continuités de la voie verte Aure Louron N° 2021-121
--	--

Présents (43) : GUILBERT-VIARRIEU Annie, GOUBE Nicole, CASPAR Elvire, BUERBA Jean-Pierre, CARRERE Philippe, DESMARAIS Nadine, ESTRADE Pierre, DUBARRY Jean-Bertrand, PUYAU Maryse, VIDAILLET Jocelyne, MALERE Hélène, GIRON Julienne, DESCOUENS Bernard, ANGLADE Jean-Louis, GAILHARD Christophe, FINES Frédéric, GALAUP Dominique, CONSTANTIN Luce, ARMANET Henri, RICARD Louis, RODRIGUEZ Marie-José, CARTAN Olivier, CHAZOTTES Michel, SOLANA Michel, RIVIERE Alain, DUBERNARD Alain, PETIT Caroline, BRUNET André, PELIEU Michel, BERTRANUC Evelyne, CLIMENT Emmanuel, ROBIN Isabelle, BRUN Didier, HELARY Yann, OZUN Benjamin, AIZIER Philippe, BOURREC Christophe, DARAN René, MIR André, SALAT Jacques, BEYRIE Maryse, VILLEGA Serge, ISOART Jean-Michel.

Présents non votant : BLASCO Sabine, DILHET Sylvie

Absents (14) : MOUNIQ Jean, GRANGE Jean-Baptiste, GISTAU Patrick, SAINT-PASTEUR Marcel, PAUCIS Jean, BESSONE Michel, ESCOULA Bernard, MUR François, RAHALI Sabine, GAY Eric, ACCHNI Nicole, JARENO Sandra, LEGOFF Stéphanie, DELOM Christian

Procurations (5) :
DUNAN Anne à DESMARAIS Nadine
BALAGNA Patrice à ROBIN Isabelle
LACAZE Noël à PELIEU Michel
NARS Aline à MIR André
FOURTINE Didier à ISOART Jean-Michel

Isabelle ROBIN a été élue secrétaire de séance à l'unanimité.

Monsieur le Président rappelle à l'Assemblée la délibération n°2021-28 B du Conseil Communautaire en date du 4 Mai 2021 autorisant le lancement de la consultation pour rechercher un bureau d'études pour la maîtrise d'œuvre des continuités de la voie verte Aure et Louron.

La procédure mise en œuvre a été lancée sous forme de procédure adaptée dans le respect de l'article R2123-1 du code de la commande publique. L'appel public à la concurrence a été passé sur les sites www.ladepeche-legales.com (annonce n°134240) et le Portail Marches-Publics.info et sur le Journal La dépêche du Midi Edition Hautes-Pyrénées (annonce n°134239).

6 offres ont été formulées dans le délai prescrit.

La Commission d'appel d'offres réunie le 19 octobre 2021 à 16 heures a proposé après analyse, et classement, au regard des critères énoncés dans la consultation de retenir le groupement DCI Environnement (mandataire) et INGC pour un montant de 63 400.00 € ht (TRANCHE FERME) ; la CCAL pourra en cours d'exécution décider d'affermir les tranches optionnelles 1 (47 800 € ht) et 2 (25 800 € ht).

Monsieur le Président invite les membres du Conseil Communautaire à bien vouloir en débattre.

Après en avoir délibéré, et **à l'unanimité** des membres présents et représentés, le Conseil Communautaire décide :

- d'approuver le choix de la Commission d'appel d'offres ;
- de mandater Monsieur le Président pour entreprendre toutes démarches et signer toutes pièces nécessaires au bon aboutissement de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an que dessus

Le Président
Philippe CARRERE



COMMUNAUTE DE COMMUNES AURE LOURON
Château de Ségure
65240 ARREAU